

## **REGLEMENT INTERIEUR DU PARC DE LOISIRS : ACTIVITES AQUATIQUES**

L'accès au Parc implique l'acceptation du présent règlement intérieur et des conditions générales de vente (disponibles sur demande à l'accueil du parc, ou sur notre site Internet en bas de page).

Ce règlement vient en complément du règlement intérieur du site de loisirs de la Tricherie.

Le présent règlement vaut pour toutes les activités aquatiques.

### **CONDITIONS D'ACCES – CONSIGNES :**

- **L'accès au matériel et aux installations est interdit au public en dehors des horaires d'ouverture.**
- Vous devez obligatoirement vous être acquitté d'un droit d'entrée correspondant à l'activité choisie et avoir souscrit une assurance responsabilité civile.
- **SAVOIR NAGER EST OBLIGATOIRE.**
- Les activités aquatiques sont accessibles exclusivement aux personnes de 6 ans et plus.
  - **Pour l'accrosplash : la taille minimum est de 1.10m**
    - **Les enfants de 6 à 9 ans** doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable sur l'activité (payant).
    - **Les enfants de 10 à 13 ans** doivent être accompagnés d'un adulte responsable sur la plage.
  - **Pour le stand-up paddle :**
    - **Les enfants de 6 à 9 ans** doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable sur l'activité (payant).
    - **Les enfants de 10 à 13 ans** doivent être accompagnés d'un adulte responsable sur la plage.
  - **Pour le maxi paddle :**
    - **Les enfants de 6 à 13 ans** doivent être accompagnés d'un adulte responsable sur l'activité.
- **Le port du gilet de sauvetage fourni est obligatoire.**
- Vous devez être en possession de vos moyens physiques et intellectuels pour prendre part aux activités. Le pratiquant est le seul juge de ses capacités.
- Vous devez utiliser le matériel fourni par le Parc, **respecter les consignes** d'utilisation, et le restituer sans dommage à la fin de l'activité.
- Le port du maillot de bain est obligatoire.
- **Nous vous remercions de respecter les consignes de sécurité et de suivre les explications du Personnel du Parc.**

### **PRECONISATIONS – INTERDICTIONS :**

- Activités fortement déconseillées aux **femmes enceintes**.
- Il est interdit de vapoter, de fumer, d'utiliser un briquet, des allumettes ou tout autre objet pouvant faire du feu dans la zone des activités aquatiques (plage et structures).
- La pratique de nos activités est interdite à toute personne **ayant consommé de l'alcool** ou tous produits pouvant mettre en péril sa propre sécurité ou celle des autres utilisateurs.
- Les animaux ne sont pas acceptés pour la pratique des activités aquatiques.

La direction du parc et son personnel sont habilités à faire respecter les règles du règlement intérieur et, en cas de manquement, de comportement dangereux pour soi-même ou pour les autres, d'irrespect des personnes ou des installations, à procéder à l'expulsion, sans remboursement et sans aucune compensation.

### **TARIF :**

Il comprend :

- L'accès à l'activité choisie
- Le prêt du matériel permettant d'effectuer les activités en sécurité
- L'encadrement et les explications concernant la sécurité et l'utilisation du matériel

Le ticket est individuel. Il ne peut donc pas être échangé, donné, ou réutilisé par une personne tiers.

### **CAS PARTICULIERS :**

**En cas de mauvaises conditions météorologiques** (orages, vents forts,...), les activités peuvent être interrompues/annulées afin d'assurer la sécurité des pratiquants.

Dans ce cas, un remboursement pourra être accordé au prorata du temps d'activité effectué (l'horaire de début d'activité faisant foi). Pour connaître les modalités détaillées, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente.

### **RESPONSABILITE :**

La société SENSASPORTS ne pourra être tenue responsable de la détérioration, perte ou vol d'effets personnels (vêtements, objets, téléphone, lunettes) des pratiquants, des accompagnateurs ou des visiteurs.

La société SENSASPORTS ne pourra être tenue responsable des dégradations ou vols qui pourraient survenir sur ou dans les véhicules stationnés sur le parking et ou dans le parc.

La Société SENSASPORTS décline toute responsabilité en cas d'accident survenu suite à un non-respect des consignes de sécurité et ou du présent règlement intérieur.